C-O7 b)c)d) Accord des participes passés

CORRIGÉ

- * Les réponses ont été numérotées pour que vous puissiez avoir plus facilement accès aux explications situées à la fin du texte.
- ** N'oubliez pas que la narratrice est une femme; les accords ont été faits en conséquence.

Rose et moi sommes ALLÉES (1) (aller) à la pharmacie Jean Coutu pour voir si la pharmacienne pourrait nous renouveler sa prescription pour une semaine supplémentaire. J'ai **EXPLIQUÉ** (2) (expliquer) à la pharmacienne que nous venions d'un organisme communautaire où Rose venait de faire son entrée. Je lui ai DIT (3) (dire) que cela lui amenait beaucoup de stress et que nous voulions simplement prévenir une situation inconfortable. Finalement, la pharmacienne a ACCEPTÉ (4) (accepter) et nous a DONNÉ (5) (donner) les médicaments. Elle s'est MONTRÉE (6) (montrer) vraiment humaine et compréhensive. Je l'ai REMERCIÉE (7) (remercier)

pour ses excellents conseils. Rose m'a ADMIS (8) (admettre) se sentir vraiment SOULAGÉE (9) (soulager), mais aussi inquiète parce que les médicaments lui donnaient l'impression de ne pas être «toute là ». En sachant d'avance que Rose est déjà très MÉDICAMENTÉE (10) (médicamenter), j'ai été TOUCHÉE (11) (toucher). Je vais essayer de contacter les professionnels RELIÉS (12) (relier) à elle pour faire avancer la démarche de diminution de médicaments au plus vite.

* Ce texte a été rédigé par une étudiante et a été légèrement modifié pour les besoins de l'exercice.

EXPLICATIONS

1	ALLÉES	p.p. employé avec l'auxiliaire « être ».
		On l'accorde avec le sujet, «Rose et
		moi» (féminin pluriel).
2	EXPLIQUÉ	p.p. employé avec l'auxiliaire « avoir ».
		On cherche le C.D. en posant la
		question suivante : j'ai expliqué quoi?
		La réponse, « que nous venions d'un

		organisme communautaire où Rose
		venait juste de faire son entrée», est
		après le verbe, donc le p.p. est
		invariable.
3	DIT	p.p. employé avec l'auxiliaire « avoir ».
		On cherche le C.D. en posant la
		question suivante : j'ai dit quoi? La
		réponse, « que cela lui amenait
		beaucoup de stress et que nous
		voulions simplement prévenir une
		situation inconfortable », est après le
		verbe, donc le p.p. est invariable.
		«Lui» est le complément indirect (il
		répond à la question « j'ai dit à qui? »),
		il n'influence pas l'accord du p.p.
4	ACCEPTÉ	p.p. employé avec l'auxiliaire « avoir ».
		On cherche le C.D. en posant la
		question suivante : la pharmacienne a
		accepté quoi? Il n'y a pas de réponse,
		donc pas de C.D. C'est pourquoi le p.p.
		est invariable.
5	DONNÉ	p.p. employé avec l'auxiliaire « avoir ».
		On cherche le C.D. en posant la
		question suivante : la pharmacienne a
		donné quoi? La réponse, «les
		médicaments », est après le verbe,

	I	T
		donc le p.p. est invariable. «Nous» est
		le complément indirect (il répond à la
		question «la pharmacienne a donné à
		qui?»), il n'influence pas l'accord du
		p.p.
6	MONTRÉE	p.p. employé avec l'auxiliaire « être ».
		On l'accorde avec son sujet, « elle »
		(féminin singulier).
		* Les verbes pronominaux suivent une
		règle particulière. La plupart du temps,
		ils s'accordent tout de même avec le
		sujet, comme c'est le cas ici.
7	REMERCIÉE	p.p. employé avec l'auxiliaire « avoir ».
		On cherche le C.D. en posant la
		question suivante : j'ai remercié qui?
		La réponse est «l'», qui remplace «la
		pharmacienne» (féminin singulier).
		Comme le C.D. est avant le verbe, on
		accorde le p.p. avec le C.D.
8	ADMIS	p.p. employé avec l'auxiliaire « avoir ».
		On cherche le C.D. en posant la
		question suivante : Rose a admis quoi?
		La réponse, «se sentir vraiment
		soulagée», est après le verbe, donc le
		p.p. est invariable. «M'» est le
		complément indirect (il répond à la

		question «Rose a admis à qui?»), il
		n'influence pas l'accord du p.p.
9	SOULAGÉE	p.p. employé seul. On l'accorde avec
		son sujet, «Rose» (féminin singulier).
10	MÉDICAMENTÉE	p.p. employé avec l'auxiliaire «être».
		On l'accorde avec son sujet, «Rose»
		(féminin singulier).
11	TOUCHÉE	p.p. employé avec l'auxiliaire «être».
		On l'accorde avec son sujet, « j' »
		(féminin singulier).
		* Lorsqu'il y a à la fois «être» et
		«avoir» devant un participe passé, on
		accorde celui-ci selon la règle du p.p.
		employé avec «être».
12	RELIÉS	p.p. employé seul. On l'accorde avec
		son sujet, « professionnels » (masculin
		pluriel).